

DESCRIPTION
DE
QUELQUES COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,
DE LA TRIBU DES BRACHÉLYTRES,

PAR
E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Fam. des ALÉOCHARIENS.

GENRE HOMALOTA. Er.

(1^{re} DIVISION).

1. *H. luctuosa*.

Linearis, subdepressa, nigra, nitida, pube griseâ sericeo-micans; antennis anoque concoloribus; elytris piceis, pedibus fuscis; thorace tenuissime obsoleteius canaliculato, basi impresso; abdomine suprâ ferè laevigato.

Long. 0^m,00175 à 0^m,002 (2/3 à 3/4 l.)

Corps linéaire, subdéprimé, noir, brillant, couvert d'une pubescence soyeuse et grisâtre.

Tête suborbiculaire; noire, brillante; presque aussi large que le prothorax, légèrement convexe; couverte sur les côtés de points rares et obsolètes; marquée sur le front d'un sillon longitudinal, plus large et plus prononcé antérieurement. *Mandibules* testacées. *Palpes* obscurs. *Yeux* noirs, gros, assez saillants.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement pubescentes, un peu plus épaisses à l'extrémité, entièrement noires; à premier article elliptique, comprimé: le

deuxième en cône allongé: le troisième plus court que le précédent, conique: les quatrième à dixième légèrement transversaux: le dernier, ovale, d'une moitié plus long que le précédent.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, presque carré, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, largement aux angles antérieurs, les postérieurs obtus; noir brillant, couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée; subdéprimé et marqué longitudinalement sur le dos d'un sillon souvent obsolète en avant, et élargi en arrière en forme d'impression plus ou moins sentie.

Ecusson triangulaire, finement ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées vers la suture, légèrement déclives sur les côtés, couvertes d'une ponctuation très-fine et assez serrée; d'un noir de poix, quelquefois plus clair, surtout vers les épaules.

Abdomen linéaire, légèrement convexe; entièrement noir, avec le sixième segment garni à son extrémité d'une étroite membrane blanchâtre; presque lisse, avec les trois premiers segments marqués de quelques points rares et fins; le sixième légèrement arrondi au sommet.

Dessous du corps noir; *ventre* lisse, à dernier segment prolongé et arrondi.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur.

PATRIE: Mont-Pilat, Mont-Dore, montagnes du Lyonnais. Assez rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Homalota elongatula* GR. var. c. ER. (*Atleochara teres* GYL. Ins. suec. T. 14. p. 390), et surtout à la variété II. ER. (Spec. staphyl. p. 91); mais elle est constamment plus petite et d'une couleur plus foncée; les pieds sont aussi plus obscurs, l'abdomen plus lisse, la tête moins convexe, et le front toujours plus ou moins distinctement canaliculé.

2. *H. gagatina*.

Linearis, subdepressa, subnitida, griseo-sericans, ebenina, pedibus fusco-testaceis; fronte foveolatâ; thorace obsoletius canaliculato, basi impresso; abdomine suprâ subtilissimè parciùs punctato.

Long. 0,00250 (1 à 1 1/4 l.).

Corps linéaire, subdéprimé; assez brillant; couvert de poils couchés, cendrés et soyeux.

Tête suborbiculaire, un peu plus étroite que le prothorax, légèrement convexe; noire, assez brillante, finement mais distinctement ponctuée, et marquée sur le front d'une fossette oblongue. *Mandibules* testacées. *Palpes* noirs. *Yeux* grands, assez saillants, noirs.

Antennes légèrement pubescentes, entièrement noires; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; presque filiformes, peu ou point épaissies à l'extrémité: à premier article en massue: les deuxième et troisième en cône allongé, celui-ci plus court que le précédent: les quatrième à dixième obconiques, guère plus longs que larges: le dernier, ovale, d'un tiers plus long que l'avant dernier.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, presque carré, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, à côtés presque droits, avec tous les angles arrondis; subdéprimé; noir, assez brillant, finement et assez densément ponctué; marqué à sa base d'une large fossette transversale, et sur le dos d'un sillon longitudinal obsolète, plus apparent en avant.

Ecusson triangulaire, noir, ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, déprimées, couvertes d'une ponctuation fine et serrée; noires et un peu moins brillantes que la tête et le prothorax.

Abdomen noir, brillant, couvert d'une pubescence assez longue et d'une ponctuation fine et peu serrée; le sixième segment légè-

rement tronqué ou obtusément arrondi ; le cinquième, garni à son bord apical d'une étroite membrane blanchâtre.

Dessous du corps noir, brillant ; *ventre* couvert d'une ponctuation fine et peu serrée ; dernier segment ventral largement arrondi.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur.

PATRIE. Beaujolais. Très-rare.

Obs. Cette espèce a tout-à-fait le faciès de l'*Homalota vilis* ER., mais elle est un peu plus grande et proportionnellement un peu plus large. Elle s'en distingue en outre par ses antennes plus noires, sa couleur plus brillante, par la ponctuation moins serrée de la tête et du prothorax, et surtout par celle de l'abdomen qui est beaucoup plus lâche. Sa forme plus déprimée, son prothorax plus étroit, ses élytres plus longues, ses antennes plus grêles et son abdomen également ponctué sur tous les segments, sont des caractères suffisants pour empêcher de la confondre avec l'*Homalota nivalis* Ksw.

(2^e DIVISION.)

3. II. meridionalis.

Linearis, subdepressa, subnitida, densius cinereo-sericans, nigra, elytris antennisque fuscis ; harum articulo primo pedibusque testaceis ; thorace subquadrato, anticè angustiore, basi impresso canaliculatoque ; abdomine confertim punctato, ano piceo.

Long. 0,00225. (1. l.)

♂ ? *Dernier segment ventral* prolongé en triangle arrondi.

♀ ? *Dernier segment ventral* tronqué ou légèrement sinueux au sommet.

Corps linéaire, subdéprimé, assez brillant, couvert d'une pubescence cendrée, soyeuse, assez dense.

Tête orbiculaire, d'un tiers plus étroite que le prothorax, convexe ; finement et obsolètement ponctuée sur les côtés et surtout

derrière les yeux, presque lisse sur le front, qui est marqué d'une fossette arrondie ; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* testacées et les *palpes* obscurs. *Yeux* assez grands, noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes ; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, guère plus épaisses vers l'extrémité : à premier article en massue : les deuxième et troisième en cône allongé, celui-ci un peu plus court que le précédent : les quatrième à dixième graduellement plus courts, obconiques : le dernier, ovale, acuminé, de la longueur des deux précédents réunis ; obscures, avec le premier article testacé.

Prothorax presque carré, guère plus étroit que les élytres à leur base, un peu rétréci antérieurement, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, à la base et aux angles antérieurs : les postérieurs obtus ; d'un noir assez brillant, finement ponctué ; légèrement convexe et marqué à la base d'une impression assez forte et assez large, se continuant quelquefois en mourant jusqu'après le milieu en forme de sillon longitudinal.

Ecusson triangulaire, obscur, densément ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées ; finement et densément ponctuées, d'une couleur de poix plus ou moins obscure et quelquefois testacée.

Abdomen sublinéaire, à côtés très-légèrement arrondis et pilosellés ; couvert d'une ponctuation fine et assez serrée, un peu plus lâche sur les quatrième et cinquième segments ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième couleur de poix : celui-ci bordé au sommet d'une étroite membrane blanchâtre.

Dessous du corps noir, avec le dessous du prothorax, la partie réfléchie des élytres et l'anus d'une couleur de poix ferrugineuse ; *ventre* assez densément ponctué.

Pieds pubescents, testacés.

VAR. *B. H. marina*. *Antennes* entièrement testacées, anus lar-

gement d'un ferrugineux clair, fortement pilosellé; quatrième et cinquième segments abdominaux moins ponctués.

PATRIE: Hyères. Sous les débris végétaux des marais salés. Avril. Assez commun.

Obs. Cette espèce est très-voisine de l'*H. gemina* ER. dont elle diffère surtout par l'absence des deux fossettes basilaires du prothorax. Elle ressemble aussi à l'*H. elongatula*, dont elle se distingue par son prothorax plus court et sa taille beaucoup moindre.

4 *H. subterranea.*

Linearis, leviter convexa, nitida, tenuiter sericeo-pubescentis, rufotestacea, capite abdominisque cingulo lato nigris, pedibus antennarumque basi testaceis, his brevibus, apice infuscatis et incrassatis; thorace aequali; abdominis segmentis 4 primis parèè punctatis, 5° lævi, 6° iterum punctulato.

Long. 0^m,00225 (1 à 1 1/4 l.).

♂ *Sixième segment abdominal* terminé en son milieu par deux tubercules arrondis, et de côté par deux dents aiguës et intérieurement recourbées, un peu plus longues que les tubercules.

♀ *Sixième segment abdominal* simple et largement arrondi.

Corps linéaire, légèrement convexe, couvert d'une pubescence fine, cendrée, soyeuse, peu serrée.

Tête suborbiculaire, assez engagée dans le prothorax, d'un quart moins large que celui-ci; presque lisse et subdéprimée sur le front; légèrement ponctuée derrière les yeux; d'un noir brillant, avec les parties de la bouche testacées. *Yeux* gros, noirs, assez saillants.

Antennes fortement pilosellées; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue: les deuxième et troisième presque égaux, coniques, celui-ci plus grêle que le précédent: les

quatrième et cinquième un peu plus larges que longs, lenticulaires : les sixième à dixième graduellement plus épais, transversaux et contigus : le dernier, ovale, de la longueur des deux précédents réunis ; les trois premiers articles testacés, les autres obscurs avec leur articulation plus claire.

Prothorax transversal, guère moins large que les élytres, d'un tiers plus court que large, tronqué au sommet ; à côtés, base et angles légèrement arrondis, les antérieurs infléchis ; légèrement convexe, égal ; finement ponctué, d'un roux testacé, brillant.

Ecusson triangulaire, densément ponctué, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes ; finement et densément ponctuées ; entièrement d'un testacé ferrugineux, avec la partie réfléchie et la région scutellaire quelquefois un peu plus obscures.

Abdomen sublinéaire, très-légèrement arrondi sur les côtés ; d'un roux ferrugineux brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième noirâtres : les deux premiers transversalement et sensiblement déprimés à leur base : les quatre premiers et le sixième parcimonieusement ponctués, le cinquième presque lisse.

Dessous du corps ferrugineux, avec le milieu du ventre noir et le bord apical des segments plus ou moins testacé ; *ventre* ponctué à la base, presque lisse au sommet.

Pieds pubescents, testacés. *Tarses* courts.

PATRIE : Hyères. Avril, sous les pierres en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce voisine de l'*H. analis* Er. s'en distingue aisément par sa taille beaucoup plus forte, sa couleur plus claire, par son prothorax sans impression, et surtout par son abdomen moins ponctué.

5. *H. Laevicollis*.

Latiuscula, *subdepressa*, *sublaevigata*, *nitidissima*, *parciùs sericeo-pubescens*, *lateribus fusco-pilosella*, *nigra*, *elytrorum disco anoque piceo-testaceis*; *antennis rufis*, *harum basi pedibusque testaceis*; *abdomine basiarciùs punctato*, *apice laevi*, *tarsis elongatis*.

Long. 0^m,00525 (1 1/2 à 1 3/4 ligne).

♂ *Sixième segment abdominal* ayant au milieu du bord apical une petite échancrure semi-circulaire, limitée de chaque côté par une lame subtridentée; les dents obtuses, l'extérieure plus prononcée.

♀ *Sixième segment abdominal* fortement sinueux ou échancré à son extrémité.

Corps assez large, légèrement convexe, très-brillant, couvert d'une pubescence cendrée, soyeuse et peu serrée.

Tête orbiculaire, d'une moitié moins large que le prothorax, convexe, lisse, d'un noir très-brillant avec les parties de la bouche testacées. *Yeux* moyens, noirs, peu saillants.

Antennes légèrement pubescentes, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue; les deuxième et troisième allongés: celui-ci aussi long que le premier et un peu plus long que le deuxième; les quatrième à dixième en cône tronqué, presque égaux, graduellement plus épais; le dernier, ovale, acuminé, presque aussi long que les deux précédents réunis; d'un roux ferrugineux avec les deux premiers articles plus clairs.

Prothorax transversal, d'une moitié plus large que long, rétréci en arrière, beaucoup moins large que les élytres, tronqué au sommet et légèrement arrondi à la base; à côtés largement arrondis en avant et presque droits dans les deux tiers postérieurs; à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; légèrement convexe; d'un noir très-brillant; lisse ou paraissant couvert

d'une punctuation lâche et très-fine, due à l'insertion des poils soyeux dont il est parsemé; garni sur les côtés de longs poils obscurs.

Ecusson triangulaire, d'un noir de poix, assez densément ponctué.

Elytres larges, à peine aussi longues que le prothorax, sub-déprimées; assez densément mais légèrement ponctuées; d'un brun de poix très-brillant, avec leur disque ordinairement plus clair, ou bien d'une couleur de poix testacée, avec les côtés, la base, les épaules et la région scutellaire plus obscurs; portant latéralement deux ou trois longs poils obscurs.

Abdomen assez large, un peu rétréci au sommet; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le bord apical du cinquième d'une couleur de poix testacée; ayant les trois premiers segments et la base du quatrième légèrement et parcimonieusement ponctués: l'extrémité du quatrième, les cinquième et sixième lisses ou presque lisses; garni postérieurement sur les côtés et à l'anus de long poils obscurs.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'anus d'une couleur de poix testacée. *Ventre* parcimonieusement et légèrement ponctué; dernier segment ventral prolongé et arrondi.

Pieds grêles, pubescents, testacés. *Tarses* allongés: les postérieurs presque aussi longs que les tibias.

PATRIE: Hyères. Mars, Avril, en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce a un peu le faciès de l'*H. flavipes* Gr., si ce n'est qu'elle a le prothorax postérieurement rétréci. Son corps lisse et la structure des tarses le distignent suffisamment de tous ses congénères.

(4^e DIVISION).6. **H. fuscicornis.**

Latiuscula, anticè posticè que angustior, subdepressa, parùm nitida, breviter cinereo-pubescent, rufo-testacea, capite obscuriore, oculis solis nigris, antennis spissis pedibusque testaceis; thorace fortiter transverso, basi impresso; abdomine suprâ confertim subtilissimè punctato.

Long. 0,^m00150 (2/3 ligne).

Corps assez large, antérieurement et postérieurement rétréci, subdéprimé; peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, courte et assez serrée.

Tête transversale, fortement engagée dans le prothorax, d'une moitié moins large que celui-ci; assez brillante, très-finement et presque imperceptiblement ponctuée, marquée sur le front d'une très-légère fossette oblongue; d'un testacé obscur avec les *parties de la bouche* plus claires. *Yeux* petits, noirs, peu saillants.

Antennes pilosellées, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, fortement épaissies à leur extrémité; à premier article elliptique, comprimé; le deuxième allongé, plus long que le précédent; le troisième conique, deux fois plus court que le deuxième; le quatrième globuleux; les cinquième à dixième fortement transversaux, graduellement plus courts et plus épais; le dernier ovale, aussi long que les deux précédents réunis; testacées, avec le premier article plus pâle.

Prothorax fortement transversal, presque une fois plus large que long, un peu plus étroit en avant, de la largeur des élytres, très-légèrement bissinueux au sommet, assez fortement arrondi sur les côtés et à la base; distinctement rebordé à celle-ci; tous les angles obtus, les antérieurs fortement infléchis; peu brillant, entièrement d'un roux testacé, densément couvert d'une ponctuation assez forte et rugueuse; légèrement convexe; subdéprimé sur le dos, et marqué à la base d'une impression transversale.

Ecusson très-petit, triangulaire, ponctué, d'un roux ferrugineux.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; déprimées; peu brillantes; entièrement d'un roux testacé, densément couvertes d'une ponctuation assez forte et rugueuse.

Abdomen postérieurement rétréci; assez brillant; entièrement couvert d'une ponctuation très-fine et assez serrée, mais cependant un peu plus lâche à l'extrémité; garni latéralement de quelques longs poils obscurs.

Dessous du corps testacé, finement ponctué; le sixième segment ventral prolongé en forme de triangle.

Pieds pubescents, testacés, assez courts.

PATRIE: Lyon. Très-rare.

OBS. Cette petite espèce peut être placée après l'*H. semirufa* ER., dont elle a un peu le faciès. Elle a la tournure d'une *Placusa*, mais son corselet n'est point, comme dans les espèces de ce genre, bispinueux à la base; le dernier article des antennes est aussi plus allongé et moins obtus.

(5^e DIVISION.)

Sipalia (σιπαλιος, difforme):

Ailes nulles ou rudimentaires, *yeux* petits ou rudimentaires, à facettes grossières; *élytres* courtes, *abdomen* plus ou moins dilaté postérieurement.

OBS. Les espèces sur lesquelles est fondée cette coupe où viennent se ranger les *H. myops* Ksw. *circellaris* ER. et peut-être aussi l'*H. prociua* ER., se distinguent de toutes les autres *Homalota* par la petitesse des yeux, l'absence des ailes et surtout par leur faciès anormal qui leur donne quelque ressemblance avec les *Micralymma* WESTW., et pourraient à la rigueur constituer un nouveau genre (*Sipalia*). Mais d'un autre côté la struc-

ture des palpes et des tarsi antérieurs qui paraissent n'avoir que quatre articles, ne permet pas de les séparer du grand genre *Homalota*, auquel elles se lient au moyen de l'*H. circellaris*, chez laquelle les caractères sus-indiqués sont moins sentis. Bien que les ailes restent rudimentaires ou presque nulles, les yeux s'agrandissent, les élytres s'allongent, et l'abdomen s'élargit moins.

Du reste ce ne sont pas là les seules espèces disparates dans le genre *Homalota* assurément susceptible d'être subdivisé et qui offre tant de différences de faciès et de structure, témoin l'*H. callicera* GR. remarquable par la longueur des deux derniers articles de ses antennes, l'*H. rigidicornis* ER. dont le pénultième article des palpes est globuleux (*Semiris* HEER), l'*H. notha* ER. qu'on prendrait volontiers pour une *Gyrophæna* (*Gyrophæna exigua* HEER), les *H. eucera* AUB., *deplanata* GR., *anceps* ER. et tant d'autres.

7 H. difformis.

Aptera, leviter convexa, subnitida, elongata, breviter cinereo-pubescentis rufo-picea, abdomine dilatato capiteque nigro-piceis; ano, antennis pedibusque rufo-testaceis; thorace lato, posticè angustiore, basi præsertim canaliculato; elytris hoc plus duplò brevioribus; abdomine suprâ subtiliter parcè punctato, segmento septimo conspicuo.

Long. 0,00225. (11.)

♂ *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à cinquième à dixième articles pas plus larges que longs. *Sixième segment abdominal* tronqué ou légèrement sinueux à son sommet, laissant le septième à découvert.

♀ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis; à cinquième à dixième articles transversaux. *Sixième segment abdominal* arrondi, cachant le septième en tout ou en partie.

Corps allongé, postérieurement élargi, aptère, légèrement convexe, assez brillant, couvert d'une pubescence courte et grisâtre.

Tête suborbiculaire, presque transversale, assez fortement engagée dans le prothorax, presque aussi large que lui; convexe; parcimonieusement et obsolètement ponctuée; d'un noir de poix assez brillant avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes* testacés. *Yeux* petits, peu saillants; à facettes grossières et micacées.

Antennes pubescentes, plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue; les deuxième et troisième presque égaux, en cône allongé; le quatrième carré et pas plus large que long; les cinquième à dixième graduellement plus épais ♂ ♀, obconiques ♂, ou transversaux ♀; le dernier, ovale, acuminé, presque aussi long que les deux précédents réunis; ferrugineuses, avec le dernier article et les trois premiers un peu plus clairs.

Prothorax suborbiculaire, antérieurement plus large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, tronqué au sommet et à la base, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs: les antérieurs infléchis et obtus; légèrement convexe, d'un roux de poix assez brillant, plus ou moins foncé, finement et parcimonieusement ponctué; visiblement rebordé à la base, et marqué au dessus de celle-ci d'une fossette plus ou moins large et plus ou moins profonde, se prolongeant sur le dos jusque près du bord antérieur en forme de sillon plus ou moins obsolète.

Ecusson petit, en triangle transversal, ponctué, d'un roux de poix.

Elytres plus de deux fois plus courtes que le prothorax; légèrement convexes, postérieurement élargies, formant en arrière vers la suture un angle rentrant prononcé; couvertes de points obsolètes, obliques et peu serrés; d'un roux de poix assez brillant, plus ou moins clair. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen fortement rebordé, convexe en son milieu, sensiblement et graduellement dilaté vers l'extrémité, légèrement arrondi sur les côtés, couvert d'une ponctuation fine et peu serrée; d'un noir de poix brillant, quelquefois un peu plus clair à la base,

avec l'extrémité du cinquième segment et les sixième et septième ferrugineux; les trois premiers transversalement déprimés à la base.

Dessous du corps d'un noir de poix avec le dessous du prothorax, le sternum et l'extrémité du ventre, d'un roux ferrugineux; celui-ci finement et parcimonieusement ponctué.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux assez clair.

PATRIE : Mont-Dore, Grande-Chartreuse, Mont-Pilat, montagnes du Lyonnais. Assez commun dans les mousses.

VAR. Les élytres et le prothorax sont quelquefois entièrement d'un brun de poix, et d'autres fois d'un ferrugineux assez clair.

Obs. Cette espèce diffère de l'*H. myops* KIESENW., par sa couleur généralement plus obscure, sa taille un peu plus grande, sa tête et son prothorax plus larges, ses élytres proportionnellement plus courtes, et par son abdomen plus dilaté.

8. II. *piceata*.

Aptera, leviter convexa, nitida, parcius breviter, cinereo pubescens, picea, abdomine capiteque nigris, ano rufo-piceo, antennis pedibusque rufo-testaceis; thorace latiusculo, posticè angustiore, basi obsoletè impresso; elytris hoc duplò brevioribus, parcius distinctè punctatis; abdomine ferè laevigato, posticè parùm dilatato, segmento septimo conspicuo.

II. Grandiceps (GUILLEBEAU in litt.).

Long. 0,00150 (2/5 l.)

♂ *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à quatrième à dixième articles submoniliformes, pas plus larges que longs. *Sixième segment abdominal* tronqué ou légèrement sinueux à son sommet, laissant le septième à découvert.

♀ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis; à quatrième à dixième articles transversaux. *Sixième segment*

abdominal largement arrondi au sommet, cachant le septième en tout ou en partie.

Corps sublinéaire, postérieurement un peu élargi ; aptère ; légèrement convexe ; brillant, couvert d'une pubescence courte, rare et cendrée.

Tête suborbiculaire, antérieurement rétrécie, assez fortement engagée dans le prothorax, presque aussi large que celui-ci ; convexe ; très-finement chagrinée, avec quelques points rares et obsolètes sur les côtés ; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'un testacé ferrugineux. *Yeux* petits, arrondis, peu saillants, obscurs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article en massue comprimée ; le deuxième en cône allongé ; le troisième turbiné, plus court que le précédent ; les quatrième à dixième graduellement plus épais ♂ ♀, submoniliformes ♂, ou transversaux ♀ ; le dernier en ovale court, à peine de la longueur des deux précédents réunis ; entièrement d'un testacé ferrugineux, assez clair.

Prothorax presque carré, antérieurement un peu plus large que les élytres, rétréci postérieurement, tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé à celle-ci ; les angles antérieurs fortement arrondis et infléchis, les postérieurs obtus ou légèrement arrondis ; les côtés arrondis avant leur tiers antérieur, presque droits postérieurement ; légèrement convexe, finement et obsolètement ponctué ; d'un noir de poix, et marqué à la base d'une impression obsolète, se prolongeant quelquefois sur le dos en forme de sillon à peine visible.

Ecusson très-petit, ponctué, couleur de poix.

Elytres deux fois plus courtes que le prothorax, légèrement convexes vers la suture, déclives sur les côtés, un peu plus larges postérieurement, formant à l'extrémité de la suture un angle rentrant prononcé ; couvertes de points obliques assez

marqués et peu serrés ; d'une couleur de poix assez brillante. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen assez fortement rebordé, convexe au milieu, un peu plus large postérieurement ; noir, brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et les sixième et septième d'un roux de poix ; presque lisse, ou avec quelques points rares et obsolètes sur la partie postérieure de chaque segment.

Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'anus plus clair. *Ventre* finement et parcimonieusement ponctué.

Pieds pubescents, d'un testacé ferrugineux assez clair.

PATRIE : Suisse (M. Guillebeau). Rare, parmi les lichens des sapins.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par sa taille de moitié moindre, par son prothorax moins large, à côtés plus droits, et par son abdomen moins ponctué, moins dilaté, à côtés plus parallèles.

9. *H. globulicollis*.

Aptera, convexa, nitida, elongata, parcius luteo-pubescent, rufotestacea, oculis abdominisque cingulo nigris ; thorace subgloboso, latiusculo, posticè angustiore, latius canaliculato, basi impresso ; elytris hoc multò brevioribus, fortius punctatis ; abdomine crasso, apice dilatato, parcius punctato, segmento 7^o conspicuo.

Long. 0^m,00250 à 0^m,003 (1 1/4 à 1 1/3 ligne).

Corps allongé, postérieurement élargi ; aptère ; convexe ; brillant, couvert d'une pubescence rare et jaunâtre.

Tête globuleuse, plus étroite que le prothorax, convexe ; parcimonieusement et obsolètement ponctué ; brillante, d'un roux ferrugineux assez clair, avec les *palpes* testacés. *Yeux* très-petits, rudimentaires, peu saillants, noirs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes, entièrement d'un testacé ferrugineux, un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article elliptique ; les deuxième à troisième presque égaux, en cône allongé ; le quatrième conique, un peu plus court que le précédent ; les cinquiè-

me et sixième carrés, pas plus larges que longs; les septième à dixième légèrement transversaux et graduellement plus courts; le dernier, ovale, presque aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax convexe, globuleux, antérieurement un peu plus large que les élytres, postérieurement rétréci, tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé à celle-ci; à côtés fortement arrondis en avant et légèrement sinueux près des angles postérieurs, qui sont obtus ainsi que les antérieurs: ceux-ci infléchis; brillant, d'un roux ferrugineux assez clair; couvert, surtout postérieurement de points peu serrés et obsolètes, et marqué à la base d'une impression assez large, se prolongeant presque jusqu'au bord antérieur en un sillon plus ou moins large ou plus ou moins profond.

Ecusson très-petit, ferrugineux.

Elytres d'un tiers plus courtes que le prothorax; convexes vers la suture, déclives sur les côtés, postérieurement élargies, formant en arrière vers la suture un angle rentrant prononcé; fortement sinueuses près des angles extérieurs; couvertes de point forts, obliques et assez serrés; brillantes et d'un roux ferrugineux assez clair. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen fortement rebordé, épais, légèrement convexe en dessus, à côtés arrondis, sensiblement élargi jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et se rétrécissant un peu à partir du dernier tiers; parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les quatrième et cinquième; brillant, d'un roux ferrugineux assez clair, avec la base des troisième et quatrième segments d'un noir de poix plus ou moins clair.

Dessous du corps testacé, presque lisse ou très-parcimonieusement ponctué; d'un roux ferrugineux assez clair, avec les troisième et quatrième segments ventraux obscurs à leur base.

Pieds pubescents, d'un testacé ferrugineux assez clair.

PATRIE: Suisse. (MM. Guillebeau et Chevrier).

Obs. Cette espèce diffère des deux précédentes par sa taille beaucoup plus grande, par sa couleur plus claire, par son prothorax plus convexe et par ses élytres moins courtes et plus fortement ponctuées.

10. II. *grandiceps*.

Elongata, subdepressa, nitida, parcè cinereo-pubescent, rufo-testacea; capite magno, anticè utrinquè bicarinulato; thorace latiusculo. posticè angustato, medio longitudinaliter fossulato; elytris hoc duplò brevioribus; abdomine sat convexo, subtilissimè parcè punctulato, apice leviter dilatato; antennis apice fortiter incrassatis, subclavatis.

Homalota grandiceps, GUILLEBAU in litt.

Long. 0^m,00125 (1/2 ligne.).

Corps allongé, rétréci au milieu, subdéprimé, brillant, finement pubescent.

Tête transversale, suborbiculaire, sensiblement plus large que le prothorax, dont elle est séparée par un col assez large et court; subdéprimée; brillante, presque lisse, ou couverte postérieurement de quelques points obsolètes peu visibles, d'un rouge testacé assez clair, et marquée antérieurement de deux replis ou carènes longitudinales joignant l'insertion des antennes, et au milieu desquelles se voit un troisième repli ou élévation peu marquée et beaucoup plus courte. *Palpes maxillaires* testacés; à pénultième article très-grand, piriforme. *Yeux* rudimentaires, à peine visibles, testacés.

Antennes pubescentes; sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis, fortement et brusquement épaissies à l'extrémité en forme de massue; à pénultièmes articles fortement transversaux, le dernier très-grand, subglobuleux; entièrement testacés.

Prothorax pas plus large que long, antérieurement d'un tiers plus large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, tronqué au sommet, arrondi à la base et aux angles postérieurs,

les antérieurs obtus ; d'un rouge testacé assez clair ; brillant , paraissant lisse , subdéprimé et marqué en son milieu d'une fossette longitudinale assez large et profonde et n'atteignant ni le sommet ni la base.

Elytres deux fois plus courtes que le prothorax ; brillantes ; légèrement convexes ; d'un rouge testacé assez clair ; parcimonieusement et presque imperceptiblement ponctuées.

Abdomen plus pubescent que le reste du corps ; assez convexe, un peu dilaté postérieurement ; d'un rouge testacé assez clair et assez brillant ; couvert d'une ponctuation très-fine , très-légère et peu serrée.

Dessous du corps d'un rouge testacé , finement pubescent.

Pieds pubescents , d'un rouge testacé assez clair.

PATRIE : Cette espèce est très rare. Elle a été trouvée une seule fois par M. Guillebeau parmi les mousses à Tassin , aux environs de Lyon.

GENRE **OXYPODA** ER.

(1^{re} DIVISION.)

1. **Ox. attenuata.**

Elongata , leviter convexa , nitida , breviter cinereo-pubescent , nigra , elytris thoracisque limbo laterali piceis , antennis pedibusque testaceis , thorace leviter canaliculato ; abdomine posticè sensim attenuato , basi densè , apice parcius punctato ; ano longius fusco-pilosello.

Long. 0^m003 (1 1/2 ligne.)

Corps allongé , antérieurement et postérieurement rétréci , légèrement convexe , brillant , couvert d'une pubescence courte et cendrée.

Tête orbiculaire , inclinée , assez fortement engagée dans le prothorax , d'une moitié plus étroite que celui-ci , très-convexe ; assez fortement ponctuée , d'un noir brillant avec les parties de la bouche d'un testacé obscur. *Yeux* assez grands , peu saillants , noirs.

Antennes légèrement pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, guère plus épaisses vers l'extrémité ; à premier article légèrement en massue : les deuxième et troisième allongés, le deuxième aussi long que le premier, le troisième un peu plus court que le deuxième : le quatrième en cône allongé, tronqué, un peu plus long que large : les cinquième à dixième presque carrés, à peine plus larges que longs : le dernier en ovale allongé, de la longueur des deux précédents réunis ; entièrement testacées, avec la base un peu plus claire.

Prothorax légèrement transversal, postérieurement de la largeur des élytres, sensiblement rétréci en avant, tronqué au sommet, passablement arrondi à la base, légèrement sur les côtés ; les angles postérieurs fortement, les antérieurs légèrement arrondis, ceux-ci infléchis ; convexe, très-finement canaliculé, avec une impression légère et obsolète à la base ; plus densément et plus finement ponctué que la tête ; d'un noir de poix brillant, avec les bords latéraux un peu plus clairs.

Ecusson petit, triangulaire, ponctué, noirâtre.

Elytres à peine plus longues que le prothorax, légèrement convexes, densément et rugueusement ponctuées, fortement sinueuses près des angles extérieurs ; entièrement d'une couleur de poix un peu roussâtre.

Abdomen rétréci postérieurement, assez densément ponctué sur les quatre premiers segments, plus rarement sur les cinquième et sixième : celui-ci largement arrondi au sommet ; d'un noir brillant, avec le bord apical des quatrième, cinquième et sixième segments couleur de poix ; garni à l'extrémité de longs poils obscurs.

Dessous du corps ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le bord apical de chaque segment ventral ferrugineux.

Pieds pubescents, testacés.

PATRIE : Hyères. Très-rare. Avril, sous les détritits au bord des marais salés.

Obs. Cette espèce, intermédiaire entre l'*O. umbrata* et l'*O. togata* ER., diffère de la première par sa couleur plus brillante et par son abdomen moins densément ponctué ; de la seconde, par sa couleur plus foncée, ses élytres un peu plus longues et son abdomen beaucoup plus rétréci postérieurement ; de toutes deux, par ses antennes plus pâles et son prothorax canaliculé.

2. *Ox. bicolor.*

Elongata, leviter convexa, nitida, rufo-testacea, capite abdomineque nigro-piceis; segmentorum apice, ano, pedibus antennarumque basi testaceis, his externè infuscatis; prothorace elytrorum latitudine, basi transversim obsolete impresso; abdomine supra punctulato.

Long. 0,00250 (1 1/3 l.).

Corps allongé, antérieurement rétréci, légèrement convexe ; brillant, couvert d'une pubescence fine et grisâtre, plus serrée sur l'abdomen.

Tête un peu allongée, légèrement inclinée, d'un tiers plus étroite que le prothorax, convexe ; très-finement ponctué ; brillante, d'un noir de poix plus ou moins clair, quelquefois d'un roux ferrugineux obscur. *Parties de la bouche* testacées.

Antennes légèrement pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, plus épaisses à l'extrémité ; à premier article elliptique : les deuxième et troisième en cône allongé : le troisième un peu plus court que le précédent : le quatrième guère plus large que long : les cinquième à dixième transversaux, graduellement plus courts et plus épais : le dernier en ovale court, à peine aussi long que les deux précédents réunis ; brunâtres avec les trois ou quatre premiers articles testacés.

Prothorax légèrement transversal, de la largeur des élytres à sa base, plus étroit en avant, tronqué au sommet, médiocrement arrondi à la base, sur les côtés et aux angles antérieurs : ceux-ci infléchis, les postérieurs obtus ; distinctement rebordé

en arrière; densément et rugueusement ponctué; d'un roux testacé brillant; légèrement convexe, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Ecusson triangulaire, ponctué, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, sinueuses près des angles extérieurs; couvertes d'une ponctuation serrée, oblique et rugueuse; entièrement d'un roux testacé.

Abdomen un peu plus étroit en arrière, légèrement arrondi sur les côtés; finement et assez densément ponctué; peu brillant, noirâtre, avec les premier, deuxième, troisième et quatrième segments étroitement bordés de testacé ferrugineux: le cinquième testacé, noir à la base: le sixième largement arrondi, entièrement testacé.

Dessous du corps testacé, avec les côtés de la poitrine noirâtres. *Ventre* ponctué, noirâtre, avec le bord apical des segments et l'anus testacés.

Pieds pubescents, testacés.

PATRIE: Mont-Dore, Mont-Pilat. Rare, parmi les détritres de lichen.

VAR. L'abdomen est quelquefois, tant en dessus qu'en dessous, largement d'un brun ferrugineux à la base.

OBS. Cette espèce a le faciès de l'*O. toyata* ER., et s'en distingue par une taille plus petite, par la couleur plus claire des antennes, du prothorax et des élytres, et par son abdomen un peu plus rétréci postérieurement et dont la ponctuation est moins serrée.

3. *O. lucens*.

Elongata, leviter convexa, nitida, rufo-testacea, capite pectore abdomineque nigricantibus, segmentorum apice, pedibus antennarumque basi testaceis; his externè infuscatis; prothorace elytris angustiore, basi transversim obsoletè impresso; abdomine parcius punctato.

Long. 0^m,00225 (1 1/4 ligne).

Corps allongé, antérieurement et postérieurement un peu

rétréci, légèrement convexe ; brillant, couvert d'une pubescence fine et grisâtre.

Tête un peu allongée, inclinée, plus étroite que le prothorax, convexe ; finement ponctuée ; d'un noir de poix brillant, avec les parties de la bouche testacées. *Yeux* non saillants, médiocres, noirs.

Antennes pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article elliptique : les deuxième et troisième allongés, celui-ci un peu plus court que le précédent, le quatrième pas plus large que long : les cinquième à dixième légèrement transversaux et graduellement plus épais : le dernier, ovale, acuminé, à peine de la longueur des deux précédents réunis ; rembrunies, avec les deux ou trois premiers articles testacés.

Prothorax pas plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, latéralement comprimé, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base ; à angles antérieurs arrondis et infléchis, les postérieurs obtus ; densément et finement ponctué ; d'un roux testacé ; brillant, légèrement convexe, longitudinalement subdéprimé sur le dos, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Écusson ponctué, d'un testacé obscur.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, sinueuses près des angles extérieurs ; plus visiblement mais moins densément ponctuées que le prothorax ; brillantes, d'un roux-testacé un peu plus obscur sur les côtés et vers l'écusson.

Abdomen un peu rétréci en arrière, légèrement arrondi sur les côtés ; couvert d'une ponctuation fine peu serrée ; brillant, noirâtre, avec le bord apical des quatre premiers segments, la dernière moitié du cinquième et le sixième testacés.

Dessous du corps testacé, avec la poitrine et le ventre noirâtres : celui-ci légèrement ponctué, avec le bord apical des segments et l'anus testacés.

Pieds pubescents, testacés.

PATRIE : Grande-Chartreuse. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par son abdomen plus brillant et moins ponctué, et surtout par son prothorax beaucoup plus étroit. Ce dernier caractère la rapprocherait de l'*O. alternans* Gr., avec laquelle la ponctuation beaucoup moins serrée de son abdomen ne permet pas de la confondre.

4. *O. fuscula*.

Elongata, leviter convexa, parùm nitida, rufo-picea, capite abdomine-que medio nigricantibus, pedibus antennarumque basi testaceis, his externè infuscatis; thorace interdùm basi obsoletissimè impresso; abdomine subopaco, densiùs griseo-pubescente, subtiliter punctato.

Long. 0,00150 à 0,00175 (1/5 à 3/4 ligne).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, antérieurement et postérieurement très-peu rétréci; peu brillant, couvert d'une pubescence courte et grisâtre.

Tête arrondie, inclinée, plus étroite que le prothorax, convexe; assez brillante, très-finement ponctuée, noire, avec les *parties de la bouche* d'un testacé obscur. *Yeux* peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes; presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus épaisses vers l'extrémité; à premier article elliptique: le deuxième allongé, presque égal au précédent: le troisième conique, plus court que le deuxième: les quatrième à dixième transversaux, graduellement plus épais et plus courts: le dernier, ovale, acuminé, aussi long que les deux précédents réunis; d'un testacé obscur, avec les trois ou quatre premiers articles plus clairs.

Prothorax plus court que large, de la largeur des élytres, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, aux côtés et aux angles antérieurs, les postérieurs obtus; légèrement convexe; densément ponctué, peu brillant,

d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux, avec le disque quelquefois obscurci ; marqué à la base d'une impression légère, souvent à peine visible ou nulle.

Ecusson triangulaire, densément ponctué, d'un roux de poix.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, légèrement sinueuses vers les angles extérieurs; densément et rugueusement ponctuées, peu brillantes, d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux.

Abdomen allongé, légèrement rétréci postérieurement; couvert d'une pubescence grise et serrée qui le rend un peu opaque ; finement et assez densément ponctué, d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux, avec les troisième et quatrième segments et la base des deuxième et huitième noirâtres; paraissant quelquefois entièrement d'un noir de poix, avec la base et l'extrémité ferrugineuses. *Anus* avec quelques rares poils obscurs.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux plus ou moins clair.

Ventre couvert d'une ponctuation peu serrée, avec la base des troisième, quatrième et cinquième segments noirâtre.

Pieds courts, pubescents, testacés.

VAR. La couleur du prothorax et des élytres est quelquefois entièrement d'un roux testacé, d'autres fois d'un brun de poix assez obscur.

PATRIE : Lyon, Beaujolais, France méridionale, dans les détritux au bord des ruisseaux.

Obs. Cette espèce est très-voisine de l'*O. exigua* Er., dont elle se distingue par les caractères suivants : les élytres et le prothorax sont plus fortement ponctués, celui-ci a quelquefois une légère impression à la base, celles-là sont un peu plus courtes, et enfin l'abdomen est un peu plus densément ponctué, beaucoup moins rétréci et moins pilosellé postérieurement.

(2^e. DIVISION).5. *O. rufula*.

Elongata, leviter convexa, parùm nitida, rufo-ferruginea, abdomine antè apicem capiteque nigro-piceis, antennarum articulo primo pedibus anoque rufo-testaceis; thorace basi obsoletè transversim impresso, angulis posticis obtusis; abdomine subtiliter densius punctulato.

Long 0^m,002 à 0^m,00250 (1 1/4 à 1 1/5 ligne).

Corps allongé, légèrement convexe; peu brillant, couvert d'une pubescence fine et jaunâtre.

Tête allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax, convexe, rétrécie en avant en forme de rostre court; assez fortement ponctuée, d'un noir assez brillant, avec les parties de la bouche ferrugineuses. *Yeux* noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement plus épaisses vers l'extrémité; à premier article assez court: le deuxième allongé, un peu plus grand que le précédent, mais plus étroit: le troisième conique, plus court que le deuxième, le quatrième pas plus large que long: les cinquième à dixième légèrement transversaux, graduellement plus courts: le dernier en ovale allongé, de la longueur des deux précédents réunis; ferrugineuses, avec le premier article plus clair.

Prothorax transversal, antérieurement rétréci, de la largeur des élytres à sa base, tronqué au sommet, sensiblement arrondi sur les côtés, légèrement au milieu de la base: celle-ci sinueuse près des angles postérieurs: ceux-ci obtus, les antérieurs légèrement arrondis et infléchis; densément et rugueusement ponctué; assez convexe, et marqué à la base d'une sorte de dépression ou impression transversale obsolète; peu brillant, et entièrement d'un roux ferrugineux.

Ecusson petit , triangulaire , ponctué , d'un roux ferrugineux.

Elytres plus longues que le prothorax , sinueuses près des angles extérieurs ; densément et rugueusement ponctuées ; sub-déprimées ; peu brillantes et entièrement d'un roux ferrugineux.

Abdomen presque parallèle , ou légèrement rétréci postérieurement ; finement et assez densément ponctué , d'un roux ferrugineux , avec l'extrémité plus claire , et la base des troisième et quatrième segments d'un noir de poix.

Dessous du corps ponctué , d'un roux ferrugineux , avec les troisième et quatrième segments ventraux obscurs à leur base.

Pieds pubescents , d'un roux testacé.

PATRIE : Beaujolais. Septembre , sous les écorces du chêne. Très-rare.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec l'*O. corticina* Er. Elle s'en distingue néanmoins par sa couleur plus claire , par ses antennes un peu moins épaisses , par la ponctuation plus forte de la tête et du prothorax , et surtout par les angles de celui-ci dont les antérieurs sont arrondis et les postérieurs obtus , tandis que les premiers sont obtus et les seconds droits chez l'*O. corticina*.

GENRE **ALEOCHARA**. Er.

1. **A. discipennis**.

Latuscula , leviter convexa , nitida , nigra ; elytris rufis , lateribus , basi suturâque infuscatis , thorace brevioribus ; pedibus rufo-brunneis ; tarsis dilutioribus ; antennis elongatis ; abdomine supra basi sat densè , apice parcius punctato.

Long. 0^m,005 à 0^m,006 (2 1/4 à 2 3/4 ligne).

♂ Sixième segment abdominal légèrement échancré et crénelé au sommet.

♀ Sixième segment abdominal sinueux au sommet.

Corps assez large, légèrement convexe; brillant, couvert d'une pubescence fauve et peu serrée.

Tête un peu allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax; brillante, parcimonieusement ponctuée, noire, avec les *parties de la bouche* couleur de poix. *Yeux* grands, ovales, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article épais, elliptique; les deuxième et troisième allongés, presque égaux; le quatrième en cône tronqué, pas plus large que long; les cinquième à dixième graduellement plus courts et plus épais, très-faiblement transversaux; le dernier, subconique, de la longueur des deux précédents réunis; entièrement d'un noir brunâtre, avec le premier article quelquefois couleur de poix.

Ecusson noir, densément ponctué.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, arrondies aux angles extérieurs; couvertes d'une ponctuation forte, serrée, à points obliques; rougeâtres avec les bords latéraux, la base, la région scutellaire, et la suture rembrunis.

Abdomen subparallèle ou très-légèrement rétréci vers l'extrémité; d'un noir brillant, assez densément ponctué à la base, plus rarement à l'extrémité.

Dessous du corps ponctué, noir, brillant, avec le segment ventral et le bord apical des précédents couleur de poix.

Pieds pubescents, d'un roux brunâtre, avec les tarses et quelquefois les tibias plus clairs.

PATRIE: Lyon, Beaujolais. Rare, dans les champignons décomposés.

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre *P.A. fuscipes* FAB. et *P.A. rufipennis* ER. Elle en diffère par ses antennes plus longues et beaucoup moins épaisses et par son abdomen plus ponctué à la base.

2. *Al. rufipes.*

Elongata, leviter convexa, nitida, nigra, antennarum basi, pedibus elytrisque laetè rufis, his lateribus et ad scutellum infuscatis, ano rufo-piceo; abdomine longiùs fulvescenti-piloso, fortiter parçè punctato.

Long 0^m,00550 à 0,00633 (2 à 2 1/2 ligne).

♂ *Sixième segment abdominal* sensiblement sinueux à l'extrémité. *Sixième segment ventral* prolongé, arrondi.

♀ *Sixième segment abdominal* tronqué ou très-légèrement sinueux à l'extrémité. *Sixième segment ventral* peu saillant, obtusément arrondi.

Corps allongé, légèrement convexe; couvert d'une pubescence fauve, plus longue sur l'abdomen.

Tête un peu allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax, convexe; parcimonieusement et légèrement ponctuée, d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes maxillaires* à pénultième article obscur, le dernier testacé. *Yeux* grands, ovales, noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes et légèrement pilosellées; presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article elliptique; les deuxième et troisième allongés, presque égaux, le quatrième en cône allongé, un peu plus court que le précédent; le cinquième en cône tronqué, pas plus large que long; les sixième à dixième très-légèrement transversaux, graduellement un peu plus épais; le dernier subconique, de la longueur des deux précédents réunis; brunes, avec le premier article d'un roux-testacé et les deux suivants couleur de poix.

Prothorax transversal, d'une moitié plus court que large, presque de la largeur des élytres à sa base, plus étroit en avant, tronqué au sommet. arrondi à la base et sur les côtés; tous

les angles très-obtus, subarrondis, les antérieurs infléchis; assez convexe; d'un noir brillant, finement et assez densément ponctué.

Ecusson densément ponctué, noir.

Elytres de la longueur du prothorax, subarrondies aux angles extérieurs; densément et obliquement ponctuées, d'un rouge vif, avec la région scutellaire et les côtés obscurs.

Abdomen allongé, subparallèle ou très-légèrement rétréci postérieurement; profondément et parcimonieusement ponctué; couvert de longs poils fauves couchés, peu serrés; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le bord apical du cinquième d'un roux de poix.

Dessous du corps un peu plus densément mais plus légèrement ponctué que le dessus de l'abdomen; d'un noir brillant, avec l'anus et le bord apical de chaque segment ventral roussâtres.

Pieds pubescents, rougeâtres, avec les cuisses quelquefois légèrement obscurcies à leur base.

PATRIE: Languedoc, Provence. Avril, mai. Assez rare, sous les détritits au bord des marais salés.

Obs. Cette espère diffère de l'*A. rufipennis* Er., par une forme plus allongée, par les pieds d'une couleur plus claire, et surtout par ses antennes plus longues et beaucoup moins épaisses.

3. *A. diversa.*

Latiuscula, leviter convexa, parùm nitida, rufo-brunnea, thoracis dorso piceo, capite abdomineque antè apicem nigricantibus; antennis basi apiceque, pedibus anoque rufo-testaceis; thorace basi transversim impresso, abdomine suprà parciùs punctato.

Long. 0^m,00250 (1 1/3 ligne).

♂ *Sixième segment ventral* prolongé en triangle.

♀ *Sixième segment ventral* arrondi.

Corps assez large, légèrement convexe, peu brillant, couvert d'une pubescence grisâtre, peu serrée.

Tête légèrement transversale, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax; visiblement ponctuée; marquée sur le front d'une fossette obsolète, souvent nulle; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'un roux testacé. *Yeux* assez grands, noirs, un peu saillants.

Antennes légèrement pilosellées; plus courtes que la tête et le prothorax réunis, beaucoup plus épaisses vers l'extrémité; à premier article en massue: les deuxième et troisième en cône allongé, presque égaux: le quatrième guère plus large que long: les cinquième à dixième fortement transversaux: le dernier, ovale, subacuminé, de la longueur des deux précédents réunis; brunes, avec les trois premiers articles et le dernier d'un roux testacé.

Prothorax fortement transversal, un peu plus large que les élytres à sa base, rétréci en avant, tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et au milieu de la base: celle-ci fortement sinueuse près des angles postérieurs: ceux-ci aigus, avec le sommet légèrement émoussé: les antérieurs légèrement arrondis, infléchis; légèrement convexe; peu brillant; rugueusement et densément ponctué; couleur de poix, avec les côtés rougeâtres, et marqué à la base d'une impression transversale.

Ecusson ponctué, noir.

Elytres de la longueur du prothorax; fortement sinueuses près des angles extérieurs, assez fortement et obliquement ponctuées; légèrement convexes; d'un roux brunâtre, avec la région scutellaire et quelquefois les côtés plus obscurs.

Abdomen légèrement rétréci postérieurement, assez ponctué à la base, plus rarement à l'extrémité; d'un roux brunâtre, avec le troisième et le quatrième segment moins le bord apical et la moitié antérieure du cinquième, noirâtres; le sixième et la dernière moitié du cinquième d'un roux testacé.

Dessous du corps ponctué, d'un roux de poix, avec l'anus et

le bord apical de chaque segment ventral plus clairs. *Ventre* densément couvert de longs poils grisâtres.

Pieds pubescents , d'un testacé rougeâtre.

PATRIE: Beaujolais. Assez rare , en société de la *formica fuliginosa*.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. angulata* Er., dont elle est peut-être une variété. Cependant elle présente des caractères constants chez tous les individus. Par exemple la taille est plus petite , le prothorax moins convexe , un peu moins transversal , sans trace de sillon longitudinal. Les antennes sont surtout plus courtes , plus obscures et beaucoup plus épaisses , à dernier article moins allongé. En outre chez l'*A. angulata* les angles postérieurs du prothorax s'appliquent exactement sur l'angle huméral des élytres , tandis que chez l'*A. diversa* ils le débordent sensiblement et constamment. Enfin celle-ci se trouve avec la *Formica fuliginosa* , celle-là avec la *Formica rufa*.

FAM. DES TACHININI. ER.

GENRE TACHINUS. ER.

T. humeralis, Var. **rufescens**.

Robustior , *elytris plerumque totis rufo-ferrugineis*.

Cette variété se distingue du type par sa taille plus forte et par ses élytres ordinairement unicolores. Chez les ♂ les dents intermédiaires du sixième segment abdominal sont plus prolongées , et les quatrième et troisième segments ventraux légèrement impressionnés. Chez les ♀ les lanières latérales du sixième segment abdominal sont moins grêles et moins aiguës , et la lame intermédiaire est plus large , brusquement rétrécie en triangle obtus et comme tronqué ; les lobes intermédiaires du sixième segment ventral sont moins saillants.

PATRIE : Cette variété se trouve dans les champignons en déliquescence. Elle est plus particulière à la plaine , au lieu que le type se rencontre sur les montagnes élevées de la France.

T. laticollis. GR.

Oblongo-ovalis, convexus, nitidus, nigro-piceus, antennarum articulo primo, pedibus thoracisque limbo castaneo-testaceis, elytris thorace vix sesqui longioribus, sat dense subtiliter punctatis, nigro-piceis, humeris, lateribus et apice dilutioribus.

(Grav. Micr. 140, 10 et Mon. 15.—29).

Long. 0,003 à 0,004 (1 1/2 à 2 lignes).

Obs. Cette espèce décrite par Gravenhorst a été considérée par Erichson (Sp. staph. p. 364), comme une variété du *T. marginellus* F. Elle en diffère par sa taille un peu plus forte, sa forme proportionnellement un peu plus large, par ses élytres un peu plus courtes et plus convexes, et par la bordure du prothorax et des élytres d'une couleur moins claire et beaucoup moins tranchée. L'échancrure du sixième segment ventral du ♂ est moins aiguë, et les lanières intermédiaires du sixième segment abdominal des ♀ sont plus écartées l'une de l'autre.

Elle ne paraît pas répondre au *T. laticollis* décrit par Boisduval et Lacordaire (1. p. 509. 5. Faune Paris.), qui lui assignent des *élytres lisses*, mais plutôt au *T. rufipes* des mêmes auteurs, bien que Erichson rapporte celui-ci à son *T. flavipes* (Sp. staph. p. 255).

PATRIE: Elle habite les mêmes localités que le *T. marginellus*, c'est-à-dire les forêts et les montagnes, dans les mousses, les bouses et les champignons.

GENRE **MYCETOPORUS.** MANN.1. **M. tenuis.**

Elongatus, leviter convexus, nitidus, rufo-testaceus, antennis, palpis pedibusque dilutioribus, capite, pectore abdomineque nigricantibus, hoc parè punctato, parè griseo-pubescente; thorace disco laevissimo, elytris punctorum serie accessoriâ.

Long. 0^m,003 (1 1/4 ligne).

Corps allongé, légèrement convexe, brillant.

Tête oblongue, antérieurement rétrécie, légèrement convexe; lisse, couleur de poix, avec la partie antérieure plus claire. *Palpes* testacés. *Yeux* médiocres, subdéprimés, noirs.

Antennes pubescentes; plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez épaissies à l'extrémité; entièrement testacées, avec la base un peu plus claire; à premier article en massue: les deuxième et troisième presque égaux, le troisième un peu plus grêle que le précédent: le quatrième un peu plus court et plus large que le troisième: les cinquième à dixième légèrement transversaux: le dernier en ovale court et obtus au sommet.

Prothorax de la largeur des élytres à sa base, du double plus étroit en avant, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; les angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus ou légèrement arrondis; convexe; d'un rouge testacé brillant, lisse sur le disque, et marqué près du sommet de quatre points enfoncés transversalement disposés, de deux autres vers la marge latérale, et de quatre autres le long de la base.

Ecusson lisse, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes; d'un roux-ferrugineux brillant, avec un trait latéral noirâtre; lisses, avec trois séries de point enfoncés: une marginale, une suturale, et la troisième dorsale: et en outre une quatrième série accessoire de trois à cinq points, située tout près de la dorsale, intérieurement.

Abdomen sensiblement atténué en arrière, parcimonieusement ponctué, couvert d'une pubescence grisâtre et peu serrée, brillant, d'un noir de poix, avec le bord apical de chaque segment et le dernier d'un roux testacé.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le bord apical de chaque segment et l'anus d'un roux testacé.

Pieds pubescents, d'un roux testacé assez clair. *Tibias* intermédiaires et postérieurs épineux.

PATRIE : Mont-Dore. Assez rare, parmi les détritns de lichen.

Obs. Cette espèce diffère du *M. pronus* Er. par ses antennes moins épaisses, à pénultièmes articles moins transversaux, par son abdomen moins fortement ponctué, et surtout par la présence d'une série accessoire de points enfoncés près de la série dorsale des élytres. Sa taille est aussi plus petite et plus étroite.

4. *M. angularis.*

Oblongus, leviter convexus, nitidus, niger, ore, thoracis limbo postico et laterali, elytrorum apice et maculâ humerali, ano et segmentorum apice, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace disco laevissimo, elytris serie dorsali simplice, apice subsulcatis; abdomine parvè cinereo-pubescente, parvè fortiter punctato.

Long. 0,003 à 0,004 (1 1/4 à 1 1/3 ligne).

Corps oblong, légèrement convexe, brillant.

Tête oblongue, antérieurement rétrécie, légèrement convexe; lisse, d'un noir brillant, avec les parties de la bouche testacées. *Yeux* assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées; un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez épaisses vers l'extrémité; obscures, avec les trois ou quatre premiers articles testacés; à premier article en massue allongée et arquée: les deuxième et troisième presque égaux: celui-ci plus grêle que le précédent: les quatrième à dixième graduellement plus courts et plus épais: les quatrième et cinquième pas plus larges que longs: les sixième à dixième assez fortement transversaux; le dernier en ovale court et brusquement rétréci au sommet.

Prothorax de la largeur des élytres à la base, une fois plus étroit en avant, échancré au sommet, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; les angles antérieurs saillants et arrondis

au sommet, les postérieurs obtus et légèrement arrondis ; convexe, d'un noir brillant, avec les bords postical et latéral d'une couleur de poix testacée ; lisse sur le disque, et marqué près du sommet de quatre points enfoncés transversalement disposés, de quatre autres semblables le long de la base, et de trois autres vers la marge latérale.

Ecusson noir, lisse, brillant.

Elytres plus longues que le prothorax ; d'un noir brillant, avec une tache humérale, l'angle postéro-externe et l'extrémité d'une couleur de poix testacée ; lisses, avec trois séries de points enfoncés, la dorsale d'environ dix points, sans série accessoire.

Abdomen sensiblement rétréci en arrière ; parcimonieusement mais fortement ponctué ; couvert d'une pubescence grisâtre et très-peu serrée ; d'un noir brillant, avec le bord apical des cinq premiers segments et le sixième d'un testacé de poix.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué ; d'un noir de poix brillant, avec le bord des segments et l'anus plus clairs.

Pieds pubescents, d'une couleur de poix testacée, avec les cuisses et les tibias postérieurs plus obscurs. *Tibias* intermédiaires et postérieurs épineux.

PATRIE : Beaujolais, Mont Pilat. Assez rare.

Obs. Cette espèce se distingue du *M. nanus* Gr. par sa tache humérale, par sa taille plus grande et plus large, et par l'absence de la série accessoire près de la série dorsale des élytres. Les antennes sont aussi plus épaisses, l'abdomen plus parcimonieusement et plus fortement ponctué, et les angles antérieurs du prothorax plus proéminents.

FAM. DES XANTHOLININI, ER.

GENRE XANTHOLINUS. FR.

X. punctulatus. GYL.*Var. confusus.*

Linearis, nitidus, niger, elytris piceis intricato-punctatis, capite densius punctato-ruguloso, fronte medio laeviore.

OBS. Cette variété diffère du type par sa taille beaucoup moindre, sa tête un peu moins allongée et un peu moins densément ponctuée sur les côtés, et surtout par ses élytres d'une couleur de poix un peu roussâtre et dont la ponctuation est toujours confuse.

PATRIE : Elle se trouve en compagnie de la *Formica fuliginosa*.

X. tricolor. GYL.*Var. distans.*

Minor, rufo-testaceus, capite, thoracis dorso antico abdomineque nigropiceis ; elytris brevioribus ; thoracis scriebus lateralibus minus confusis.

Long. 0,006 à 0,007 (3 à 3 1/2 lignes).

OBS. Cette variété diffère du type par sa taille beaucoup moindre, par sa tête moins ponctuée, son prothorax ordinairement obscur en avant, ses élytres un peu plus courtes, et par les points des côtés du prothorax moins confus et laissant toujours plus ou moins apparaître une disposition en forme de crosse.

PATRIE : Elle habite les montagnes du Lyonnais et de la Loire, sous les pierres.

GENRE PHILONTHUS LEACH.

(3^e DIVISION).

1. **Ph. tenuicornis.**

Leviter convexus, niger, nitidus, antennis elongatis concoloribus, capite thoraceque obscuro-aeneis, tarsis tibiisque piceis ; elytris dilutiùs aeneis, densè punctulatis ; abdomine fusco-pubescente, subtiliter punctato.

Long 0,008 à 0,011 (4 à 5 lignes).

♂. *Tarses antérieurs* légèrement dilatés. *Sixième segment ventral* arcuément échancré. *Tête* en carré transversal, presque aussi large que le prothorax.

♀. *Tarses antérieurs* simples. *Sixième segment ventral* obtusément arrondi. *Tête* orbiculaire, beaucoup plus étroite que le prothorax.

Corps allongé, légèrement convexe; brillant.

Tête légèrement convexe; brillante, d'un noir bronzé, garnie sur les côtés de quelques longs poils obscurs, et marquée entre les yeux de quatre points enfoncés transversalement disposés, et derrière les mêmes organes, d'autres points forts et assez nombreux. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix obscure. *Yeux* grands, ovales, peu saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; pubescentes; entièrement noires, avec les articulations quelquefois plus ou moins ferrugineuses; à premier article en massue allongée et légèrement arquée: les deuxième et troisième allongés, le troisième plus grand que le précédent: les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus courts et plus épais: les huitième à dixième non transversaux, pas plus larges que longs: le dernier, ovale, échancré au sommet et inférieurement acuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet et arrondi à la base; les côtés, arrondis antérieurement, subsinueux près des angles postérieurs: ceux-ci obtus, les antérieurs arrondis; légèrement convexe; d'un noir bronzé brillant, garni sur les côtés de quelques longs poils obscurs; peu ou point déprimé latéralement; marqué sur le dos de deux séries de quatre points également distants et assez forts, et sur les côtés, sans compter ceux de la marge, de cinq autres points semblables et disposés sans ordre.

Ecusson pubescent, densément ponctué, d'un noir bronzé.

Elytres un peu plus larges que le prothorax ; d'un bronzé plus ou moins clair, densément ponctuées ; légèrement convexes ; couvertes d'une pubescence couchée grisâtre, et garnies sur les côtés de quelques longs poils obscurs.

Abdomen assez densément ponctué, d'un noir brillant ; couvert d'une pubescence couchée, obscure, et garni sur les côtés de quelques longs poils noirâtres.

Dessous du corps d'un noir brillant, assez densément et finement ponctué, plus fortement et plus rarement sur le ventre : celui-ci pubescent. *Anus* garni de longs poils d'un fauve obscur.

Pieds pubescents, noirâtres, avec les tarses et les tibias couleur de poix : ceux-ci épineux. *Cuisses* ponctuées.

VAR. Les ♂ peu développés ont la tête, comme la ♀, orbiculaire et beaucoup plus étroite que le prothorax.

PATRIE: Lyonnais, Bourgogne, dans les champignons décomposés.

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre le *Ph. carbonarius* GYL. et le *Ph. aeneus* Rossi, quant à la ponctuation de son abdomen qui est plus serrée que dans le premier, et moins que dans le deuxième. Elle se distingue de l'*aeneus* par les tarses antérieurs des ♂ qui sont peu dilatés ; de tous deux par une taille moindre et plus étroite, par son prothorax non déprimé sur les côtés, et surtout par ses antennes plus grêles, à articles plus allongés et dont les pénultièmes ne sont point transversaux. En outre chez les ♂ des *Ph. carbonarius* et *aeneus* le cinquième arceau ventral est légèrement échancré, et l'échancrure du sixième est aiguë, tandis que dans l'espèce qui nous occupe, le cinquième arceau ventral n'est nullement échancré, et l'échancrure du sixième est seulement cintrée.

2. Ph. temporalls.

Leviter convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque concoloribus, capite thorace elytrisque nigro-subaeneis; capite subquadrato supra oculos fortiter confertim punctato; elytris abdomineque fusco-pubescentibus, densè punctulatis.

♀. *Tarses antérieurs très-légèrement dilatés. Sixième segment ventral obtusément arrondi ou subsinueux au sommet.*

Corps allongé, légèrement convexe; brillant.

Tête légèrement convexe, carrée, un peu rétrécie en avant, plus étroite que le prothorax; d'un noir légèrement métallique; garnie sur les côtés de quelques longs poils obscurs; marquée entre les yeux de quatre gros points transversalement disposés, et, derrière les mêmes organes, de points semblables rugueux et serrés. Parties de la bouche d'un noir de poix. Yeux assez grands, ovales, subdéprimés; obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; pubescentes, entièrement noires; à premier article en massue allongée: les deuxième et troisième allongés, le troisième un peu plus long que le précédent: les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus courts et plus épais: les septième à dixième légèrement transversaux: le dernier, ovale, échancré au sommet, inférieurement subacuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet et arrondi à la base; les côtés légèrement arrondis en avant, subsinueux près des angles postérieurs: ceux-ci légèrement, les antérieurs fortement arrondis; légèrement convexe; d'un noir légèrement métallique; légèrement déprimé sur les côtés; garni latéralement de quelques longs poils obscurs; marqué sur le dos de deux séries de quatre gros points également distants, et sur les côtés, outre ceux de la marge, de cinq points semblables et épars.

Ecusson pubescent, densément ponctué, d'un noir bronzé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax ; pubescentes ; légèrement convexes ; peu brillantes, densément ponctuées ; d'un noir bronzé p'us ou moins obscur ; garnies latéralement de deux ou trois longs poils noirâtres.

Abdomen d'un noir brillant ; pubescent, couvert d'une pubescence couchée, obscure ; assez densément ponctué, et garni sur les côtés de quelques longs poils noirâtres.

Dessous du corps d'un noir brillant, pubescent, un peu moins densément ponctué que sur le dos de l'abdomen. *Anus* garni de longs poils obscurs.

Pieds pubescents, noirs, avec les genoux quelquefois couleur de poix. *Tibias* épineux. *Cuisses* ponctuées.

PATRIE : Suisse. Rare, dans les mousses.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par ses antennes plus courtes, à pénultièmes articles plus transversaux, et de toutes les voisines par sa tête grossièrement et densément ponctuée derrière les yeux. Elle a le faciès du *Ph. lucens* MANN. dont elle se distingue par sa tête plus large, plus carrée et par ses élytres plus longues.

3. *Ph. signaticornis*.

Elongatus, *subdepressus*, *niger*, *ore*, *pedibus* *antennisque* *fusco-testaceis*, *harum* *basi* *apiceque* *tarsisque* *dilutioribus*, *ano* *piceo* ; *capite* *thoraceque* *utrinque* *punctatis*, *nitidissimis* ; *elytris* *subnitidis*, *densè* *punctatis* ; *abdomine* *opaco* *subtiliter* *cinereo-pubescente*, *subtilissimè* *confertim* *punctulato*.

Long. 0^m,004 à 0^m,005 (1 1/2 à 1 2/5 ligne).

♂ *Tarses* *antérieurs* fortement dilatés. *Sixième* *segment* *ventral* arcuément échancré.

♀ *Tarses* *antérieurs* dilatés. *Sixième* *segment* *ventral* obtusément arrondi, subtronqué et quelquefois légèrement sinueux.

Corps allongé, subdéprimé.

Tête un peu plus large que le prothorax , en carré long, légèrement convexe ; lisse au milieu , latéralement assez fortement mais peu densément ponctuée ; garnie sur les côtés de deux ou trois longs poils obscurs ; d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* d'un testacé obscur.

Antennes légèrement pubescentes ; plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; d'un testacé obscur, avec le premier article et les trois ou quatre derniers plus clairs ; à premier article elliptique, allongé : les deuxième et troisième en cône allongé, le troisième un peu plus court et plus grêle que le précédent : les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus épais et plus courts : le dernier en ovale très court, obliquement tronqué au sommet, et fortement acuminé en dessous.

Prothorax d'un tiers plus étroit que les élytres, en carré long, un peu plus étroit postérieurement, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base ; les côtés largement arrondis en avant , subsinueux près des angles postérieurs qui sont obtus ou très-légèrement arrondis , les antérieurs fortement arrondis ; d'un noir brillant ; légèrement convexe ; lisse au milieu, couvert sur les côtés d'une ponctuation vague assez forte, et latéralement garni de deux ou trois longs poils obscurs.

Ecusson d'un noir peu brillant , parcimonieusement ponctué.

Elytres de la longueur du prothorax ; un peu moins brillantes que lui ; noires ; assez densément et finement ponctuées ; garnies d'un léger duvet , très-court , peu serré et peu apparent, et portant aux épaules deux ou trois longs poils obscurs.

Abdomen un peu plus étroit que les élytres à sa base , légèrement arrondi sur les côtés ; d'un noir opaque ; couvert d'un léger duvet d'un gris obscur et assez serré ; très-finement et densément ponctué sur les cinq premiers segments , le sixième beaucoup moins densément ponctué , d'une couleur de poix au sommet.

Dessous du corps densément ponctué, d'un noir assez brillant,

avec l'extrémité du sixième segment ventral d'un brun de poix.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur, avec les tarses ordinairement plus clairs ; quelquefois testacés, avec le milieu des cuisses et des tibias plus obscurs.

VAR. Les élytres et l'abdomen sont souvent d'un brun ferrugineux ; d'autres fois le corps est entièrement d'un roux testacé, avec la tête noire, et l'abdomen d'un ferrugineux opaque.

PATRIE : Lyonnais. Bugey. Assez commun parmi les détritux végétaux, au bord des marais et des rivières.

Obs. Cette espèce, surtout la variété claire, doit ressembler au *Ph. palmula* ER., mais cette phrase *abdomen suprâ læve* ne permet pas de l'y rapporter. Elle se distingue du *Ph. elongatulus* ER. par sa forme moins étroite, ses antennes plus courtes, plus obscures au milieu, et surtout par son abdomen plus opaque et plus densément ponctué. Elle ressemble davantage au *Ph. cinerascens* GR., mais elle a l'abdomen moins densément ponctué, moins pubescent, et les élytres plus brillantes ; l'échancrure du sixième segment ventral du ♂ est aussi moins aiguë.

FAM. DES PÆDERINI. ER.

GENRE SCYMBALIUM.

S. longicollé.

Elongatum, depressum, nigro-piceum, elytris piceis, antennis elongatis palpisque fluis, pedibus anoque fusco-testaceis; thorace oblongo capiteque nitidissimis, parcius fusco-pilosellis; abdomine elytrisque densius griseo-pubescentibus, opacis, confertim exasperato-punctulatis.

Long. 0^m,005 à 0^m,006 (2 1/3 à 2 1/2 ligne).

Corps allongé, déprimé.

Tête un peu plus large que le prothorax, dont elle est séparée par un col assez étroit ; allongée, déprimée, un peu rétrécie en avant, légèrement échancrée à la base ; lisse au milieu, parci-

monieusement ponctuée sur les côtés: ceux-ci garnis de longs poils obscurs; d'un noir de poix brillant, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes* testacés. *Yeux* petits, subdéprimés; noirs.

Antennes légèrement pubescentes et pilosellées; subfiliformes; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; entièrement d'un testacé clair; à premier article en massue, de la longueur des deux suivants réunis: les deuxième et troisième en cône allongé: celui-ci un peu plus long que le précédent: les quatrième à septième elliptiques: les huitième à onzième ovulaires: celui-ci acuminé au sommet.

Prothorax en carré long; antérieurement de la largeur des élytres à leur base, rétréci postérieurement; d'un tiers plus long que large; tronqué au sommet et à la base; à côtés droits; à angles arrondis; subdéprimé; d'un noir de poix très-brillant; très-finement et très-parcimonieusement ponctué sur les côtés, où sont insérés quelques longs poils obscurs.

Ecusson couleur de poix, ponctué.

Elytres plus courtes que le prothorax; très-déprimées; un peu plus larges postérieurement; couvertes d'une ponctuation fine et serrée, comme granuleuse; garnies sur toute leur surface d'un duvet serré, grisâtre, et vers les épaules de quelques longs poils obscurs; d'une couleur de poix très-peu brillante, quelquefois roussâtre, d'autres fois plus obscure.

Abdomen largement rebordé; un peu élargi en son milieu, arrondi sur les côtés, assez brusquement rétréci en arrière à partir des deux tiers de sa longueur; garni sur le dos d'une pubescence couchée, grisâtre et serrée, et sur les côtés de quelques longs poils obscurs; couvert d'une ponctuation comme granuleuse, fine et serrée; d'un noir de poix très-brillant, avec le bord apical du cinquième segment et le sixième d'un testacé obscur.

Dessous du corps ponctué; d'un noir assez brillant, avec l'anus d'un testacé plus ou moins obscur.

Pieds pubescents ; d'un testacé obscur, avec les tarses plus clairs : les postérieurs à premier article allongé : les deuxième à quatrième graduellement plus courts. Cuisses épaisses, latéralement comprimées.

PATRIE : Hyères. Mars, avril; sous les pierres, au bord des salines.

GENRE **LITHOCHARIS**. ERICUS.

L. rufa.

Elongata, leviter convexa, subnitida, ferruginea, capite pectoreque fuscis; capite thoraceque fortius rugoso punctatis, hoc spatio medio laevi angusto, subelevato; elytris punctatis, ad suturam longitudinaliter impressis, angulo externo infuscato; abdomine subtiliter confertim punctato, fulvescenti-griseo-pubescente.

Long. 0,004 à 0,005 (2 à 2 1/3 lign.)

♂ *Cinquième segment ventral* profondément et carrément échancré, prolongé de chaque côté en une forte dent, noire au sommet et intérieurement comme spongieuse. Le *sixième segment* profondément échancré, l'échancrure arrondie.

♀ *Cinquième segment ventral* simple. *Sixième segment* légèrement prolongé en forme de triangle.

Corps allongé, subdéprimé.

Tête à peine plus large que le prothorax, mais un peu plus longue, en carré long, rétrécie en avant, à côtés droits ou très-légèrement arrondis, pilosellés ; densément et rugueusement ponctuée avec un espace lisse très-étroit au milieu du front ; d'un noir opaque avec les *Mandibules* couleur de poix et les *Palpes* ferrugineux. *Yeux* médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées ; un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; entièrement ferrugineuses ; à premier article en massue allongée : les deuxième et troisième en cône allongé : le troisième un peu plus long que le précédent : les quatrième à

dixième graduellement plus courts : les quatrième à sixième obovales : les septième à dixième pas plus larges que longs : le dernier en ovale court, brusquement acuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres ; en carré très-légèrement transversal, un peu rétréci en arrière, à côtés droits ; obliquement tronqué au sommet et simplement à la base : les angles antérieurs obtus : les postérieurs légèrement arrondis ; d'un ferrugineux assez brillant ; légèrement convexe ; rugueusement et un peu plus grossièrement ponctué que la tête, avec une ligne longitudinale lisse au milieu, étroite et légèrement élevée ; garni sur les côtés de quelques longs poils obscurs.

Ecusson ponctué, ferrugineux.

Elytres près d'une moitié plus longues que le prothorax ; couvertes d'une pubescence grisâtre, fine et peu serrée ; légèrement convexes, longitudinalement déprimées vers la suture ; beaucoup plus finement et moins densément ponctuéées que la tête et le prothorax ; d'un ferrugineux assez brillant, avec l'angle externe rembruni.

Abdomen couvert d'une pubescence assez serrée, d'un fauve grisâtre ; densément et finement ponctué ; très-peu brillant ; garni sur les côtés et surtout à l'extrémité de longs poils brunâtres ; marqué sur le dos de deux séries de points enfoncés assez forts ; d'un ferrugineux un peu obscur, avec les cinquième et sixième segments un peu plus clairs.

Poitrine d'un noir brillant ; parcimonieusement ponctuéée et légèrement pubescente. *Ventre* couvert d'une pubescence serrée d'un fauve grisâtre ; peu brillant ; d'un ferrugineux obscur, avec les cinquième et sixième segments plus clairs ; densément et finement ponctué.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux assez clair, avec les trochanters plus obscurs.

PATRIE : Lyonnais. Assez rare ; parmi les mousses et les feuilles tombées.

· OBS. Cette espèce est facile à confondre avec la *Lith. fuscula* ER., dont elle se distingue par une taille un peu plus grande et par la ponctuation beaucoup plus forte de la tête et du prothorax. Les élytres et l'abdomen sont aussi moins finement ponctués et moins pubescents. Enfin les échancrures des cinquième et sixième segments ventraux sont beaucoup plus profondes, celle du cinquième est carrée et limitée latéralement par des dents beaucoup plus saillantes.

GENRE **STILICUS**. LATR.

St. festivus.

Elongatus, leviter convexus, nitidus, niger, scutello concolore, capite, thorace, mesosterno coxisque 4 anticis rufo-sanguineis, antennarum apice tarsisque fusco-testaceis; capite orbiculato, confertim punctato, thorace oblongo, utrinquè parcius punctato, lineâ mediâ laevi; elytris subtiliter punctatis, apice pallidis; abdomine subtilissimè dense punctulato, breviter cinereo pubescente; labro bidentulato.

Long. 0,003 à 0,006 (2 1/2 à 3 lign.)

♂. Quatrième segment ventral marqué au sommet d'une impression triangulaire à bords relevés et ciliés de poils grisâtres. Le cinquième subbissinueux au sommet, et creusé en son milieu d'une excavation peu profonde à côtés relevés en carène et ciliés de poils obscurs. Le sixième subtriangulairement échancré.

Corps allongé, légèrement convexe, brillant.

Tête orbiculaire, un peu rétrécie en avant; beaucoup plus large que le prothorax; de la largeur des élytres; convexe; couverte d'une ponctuation assez forte, un peu rugueuse et assez serrée sur les côtés, plus lâche sur le front qui offre en son milieu un petit espace lisse; subopaque sur les côtés, assez brillante au milieu, et d'un rouge sanguin. Labre transversal; ponctué; bidentulé au sommet; noir, avec la marge d'une couleur de poix testacée. Mandibules ferrugineuses. Palpes labiaux testacés.

Palpes maxillaires couleur de poix, avec les articulations et le sommet du troisième article plus clairs.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis; pubescentes; obscures, avec les articulations et l'extrémité plus claires; à premier article en massue allongée: les deuxième et troisième allongés: celui-ci de moitié plus long que le précédent: les quatrième à dixième subcylindriques, graduellement plus courts et plus épais: les huitième à dixième pas plus longs que larges: le dernier, ovale, acuminé.

Prothorax oblong; près de deux fois plus étroit que les élytres; antérieurement atténué à partir du milieu, un peu rétréci en arrière; tronqué au sommet, légèrement sinueux à la base; convexe; brillant; d'un rouge sanguin, et couvert sur les côtés d'une ponctuation peu profonde et peu serrée, avec un espace longitudinal lisse au milieu, assez large.

Ecusson fortement ponctué, d'un noir brillant.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; subdéprimées; légèrement et assez densément ponctuées; couvertes d'une pubescence cendrée, fine et peu serrée; d'un noir brillant, avec le bord apical d'un testacé pâle.

Abdomen plus étroit que les élytres à sa base; arrondi sur les côtés; largement rebordé; postérieurement un peu élargi; convexe; densément et finement ponctué; couvert d'une pubescence cendrée, fine et serrée; d'un noir peu brillant; les trois premiers segments transversalement déprimés à leur base: le sixième assez parcimonieusement ponctué.

Mésosternum d'un rouge sanguin. *Prosternum* d'un noir brillant; parcimonieusement pubescent et ponctué. *Ventre* d'un noir opaque; densément et finement ponctué; couvert d'une pubescence grisâtre, fine et serrée.

Pieds allongés, assez grêles; pubescents; noirs avec les *Hanches antérieures et intermédiaires* d'un rouge sanguin, et les *Tarses*

d'un testacé obscur ; le premier article des intermédiaires et des postérieurs un peu rembruni.

PATRIE : Vallée de Sauvebonne près d'Hyères ; dans les débris accumulés par le Gapau. Mars.

Obs. Cette jolie espèce qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une variété du *St. fragilis* Gr., s'en distingue bien facilement. Outre la couleur rouge de sa tête et la couleur obscure des pieds antérieurs, elle est plus petite et plus brillante. Son prothorax est moins ponctué et nullement canaliculé, et les élytres beaucoup plus légèrement ponctuées. Enfin chez le ♂ le quatrième segment ventral est simplement impressionné au sommet et non tuberculé, et l'excavation du cinquième est bien moins profonde. L'écusson est noir, tandis qu'il est rougeâtre dans le *St. fragilis*.



PLANCHE I.—I.

- Fig. 1. Tarses antérieurs du *Catopsimorphus pilosus*, a. ♂, b. ♀.
 Fig. 2. Tibias intermédiaires du *Catopsimorphus pilosus*, a. ♂, b. ♀.
 Fig. 3. Antenne du *Catopsimorphus pilosus*.
 Fig. 4. Antennes de l'*Anobium pusillum*, a. ♂, b. ♀,
 Fig. 5. Antennes de l'*Anobium longicolle*, a. ♂, b. ♀.
 Fig. 6. Antennes de l'*Anobium compressicorne*, a. ♂, b. ♀.
 Fig. 7. Antennes de l'*Anobium rugicolle*, ♀.

PLANCHE I.—II.

- Fig. 1. Tête, antennes et prothorax du *Bothriophorus atomus*.
 Fig. 2. Prosternum, mesosternum et metasternum du *Bothriophorus atomus*.
 Fig. 3. Prosternum, mesosternum et metasternum de la *Syncalypta spinosa* ROSSI (*arenaria* STURM.).
 Fig. 4. Prosternum, mesosternum et metasternum du *Limnichus pygmæus* STURM.
 Fig. 5. Tibia et tarse du *Bothriophorus atomus*.
 Fig. 6. Tibia et tarse de la *Syncalypta spinosa*.

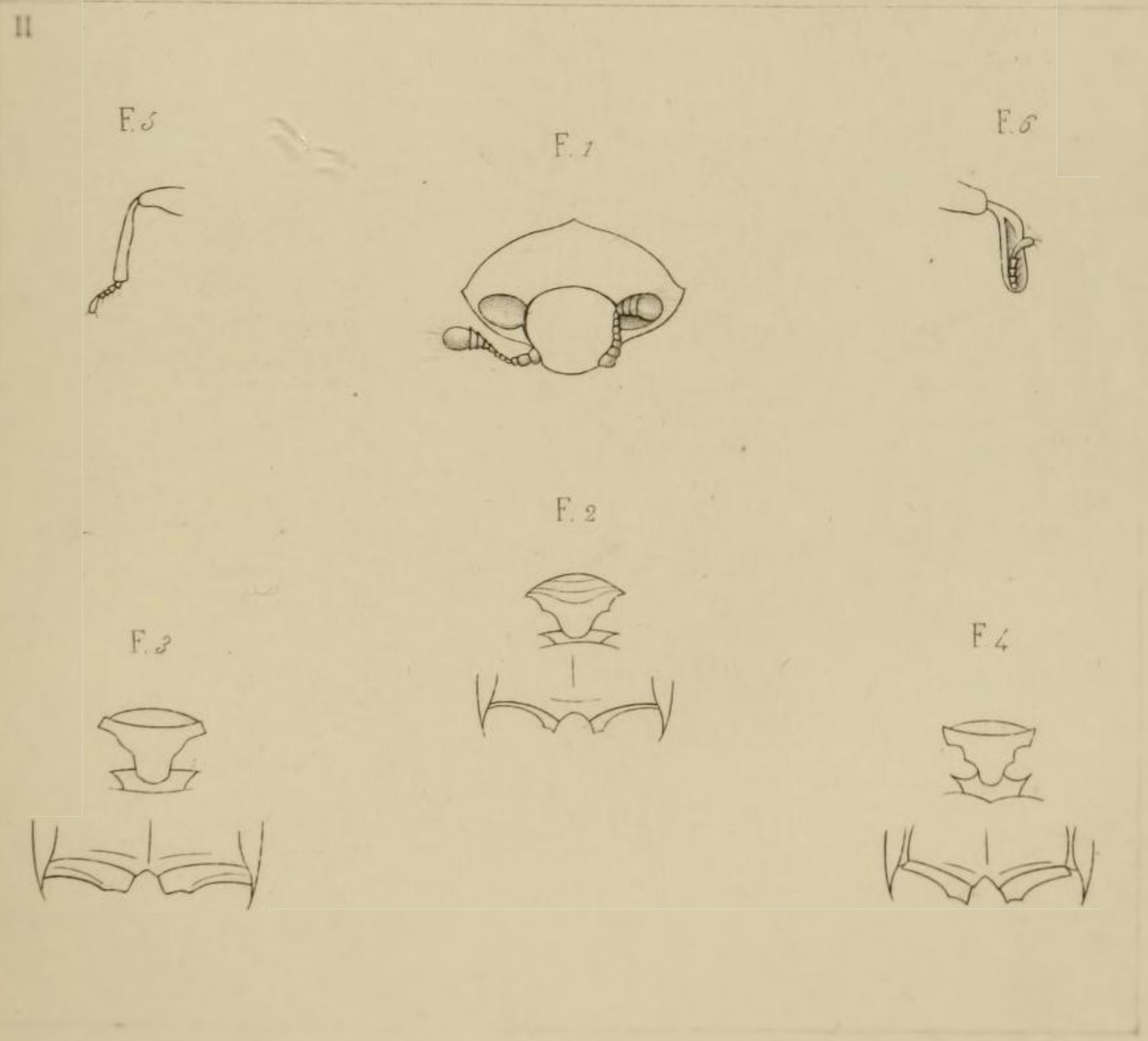
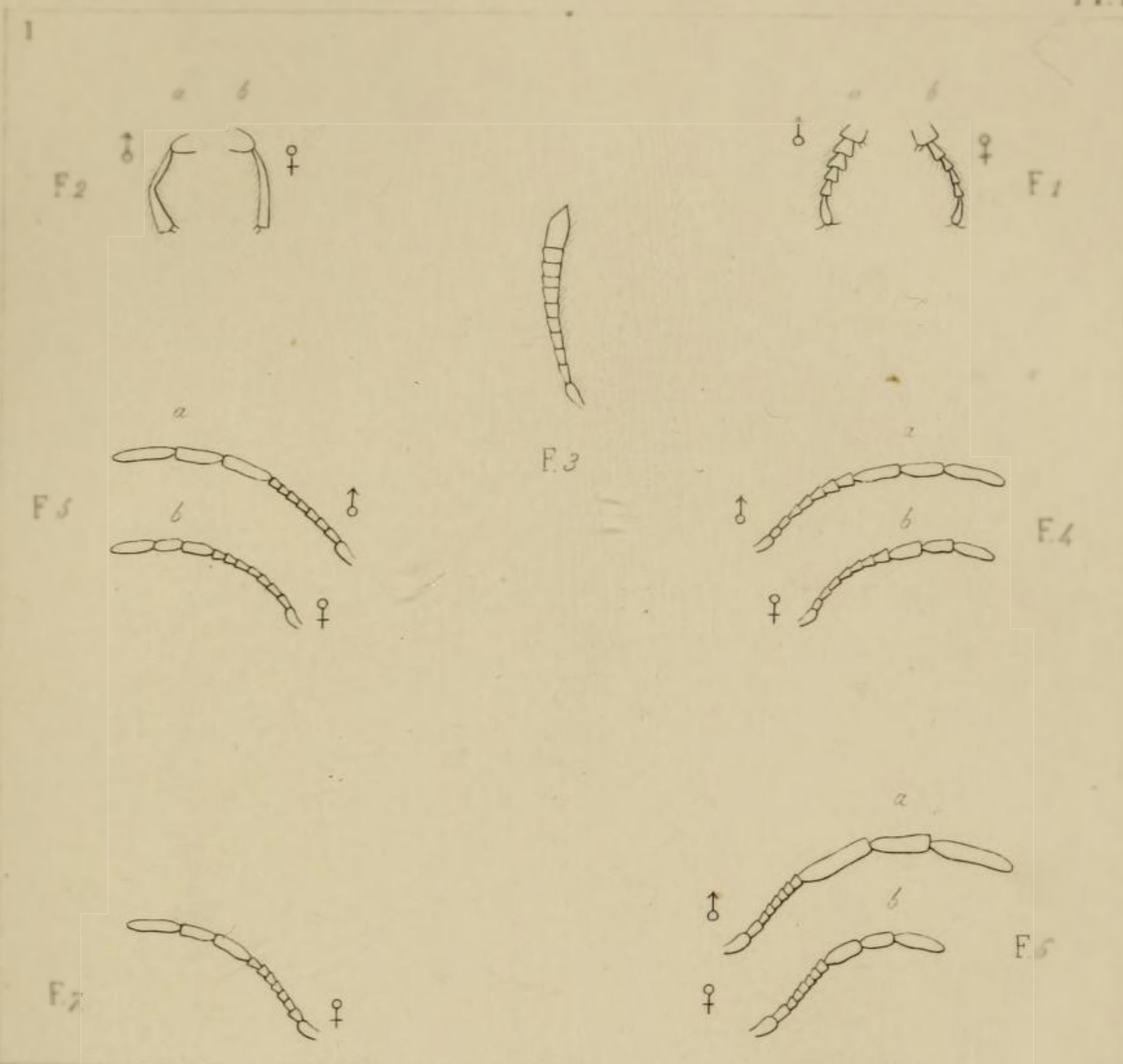
PLANCHE II—I.

- Fig. 1. *Homalota (Sipalia) difformis grossi*.
 Fig. 2. Différences sexuelles de l'*H. difformis*.
 Fig. 3. id. id. de l'*H. meridionalis*.
 Fig. 4. id. id. de l'*H. subterranea*.
 Fig. 5. id. id. de l'*H. lævicollis*.
 Fig. 6. Antenne de l'*Homalota fusicornis*.
 Fig. 7. Différences sexuelles de l'*Aleochara discipennis*.
 Fig. 8. id. id. de l'*Aleochara rufipes*.
 Fig. 9. id. id. de l'*Aleochara diversa*.

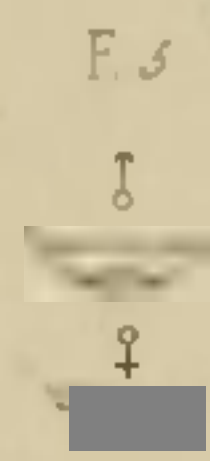
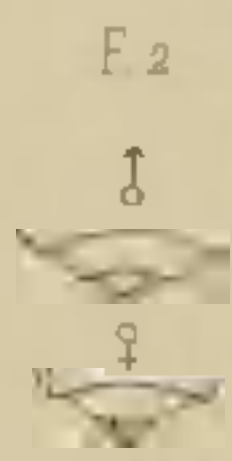
PLANCHE II—II.

- Fig. 1. Différences sexuelles du *Tachinus humeralis* var. *rufescens*.
 Fig. 2. Différences sexuelles du *Tachinus humeralis* type.
 Fig. 3. Différences sexuelles du *Tachinus laticollis* Gr.
 Fig. 4. id. id. du *Tachinus marginellus* F.
 Fig. 5. { a. Sixième segment ventral du *Philonthus tenuicornis* ♂.
 b. id. id. des *Ph. carbonarius* et *æneus* ♂.
 Fig. 6. { a. id. id. du *Philonthus signaticornis* ♂.
 b. id. id. du *Philonthus cinerascens* ♂.
 Fig. 7. { a. Cinquième et sixième segments ventraux de la *Lithocharis rufa* ♂.
 b. Cinquième et sixième segments ventraux de la *Lithocharis fuscula* ♂.
 Fig. 8. a. Quatrième, cinquième et sixième segments ventraux du *Stilicus festivus* ♂.
 b. Quatrième, cinquième et sixième segments ventraux du *Stilicus fragilis* ♂.

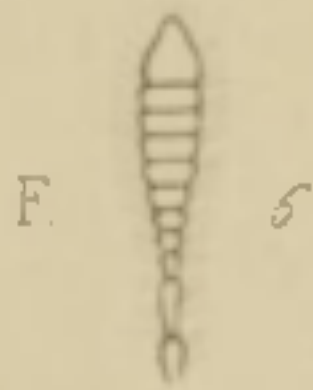
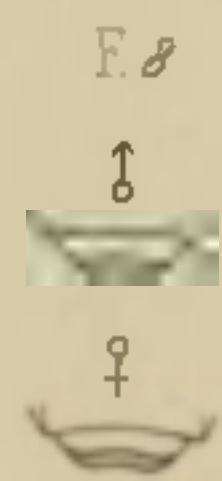




I



F. 1



II

